



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 17 septembre 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Monsieur HOAREAU

Convocation envoyée le 11 septembre 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 4

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Nathalie BERTILLON
Monsieur Thierry FALCONNET	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Céline TONOT	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQAM	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Christophe AVENA	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Frédéric GOULIER	Madame Nadjoua BELHADEF	Monsieur Didier RELOT
Madame Catherine PETITJEAN	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Ludovic GAFFET
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Antoine HOAREAU	Madame Karine HUON-SAVINA	Madame Agnès BILLIET
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Adrien GUENE
Monsieur Benoît BORDAT	Madame Catherine MINAUX	
Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT	
	Monsieur Régis PETITBOULANGER	

Membres absents :

Monsieur Guillaume RUET	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY	Madame Monique BAYARD pouvoir à Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
	Madame Lydie PFANDER-MENY pouvoir à Madame Catherine PETITJEAN
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : POLITIQUE DE LA VILLE, HABITAT, SOLIDARITES ET URBANISME

Action métropolitaine en faveur de l'insertion - EPI'SOURIRE - Subvention 2026

Dans le cadre des transferts de compétences sociales précédemment portées par le Conseil Départemental de la Côte-d'Or, Dijon métropole a étendu son action dans le champ de l'insertion, avec, pour ambition, de permettre à chaque citoyen d'accéder à une activité professionnelle sur le territoire. Il s'agit d'accompagner les publics vers l'emploi, tout en prenant en compte leurs difficultés sociales (accessibilité au logement, mobilité, accès aux droits, accès à l'alimentation, accueil des enfants, etc.).

Le réseau des acteurs de l'aide alimentaire, dont fait partie EPI'SOURIRE, permet d'accompagner des publics nombreux et différents et doit être considéré comme une porte d'entrée vers une insertion durable. Il constitue un socle incontournable à partir duquel peuvent se développer d'autres mesures d'accompagnement : conseil budgétaire, aide à la recherche d'emplois, accès aux droits, à la culture...

L'association EPI'SOURIRE est une épicerie sociale et solidaire ouverte aux personnes qui connaissent des difficultés économiques et/ou sociales. Elles sont orientées systématiquement par des travailleurs sociaux. Les prix des produits alimentaires et d'hygiène sont nettement inférieurs à ceux des circuits traditionnels, permettant ainsi aux bénéficiaires de rester acteurs de leur gestion budgétaire.

En 2025, 121 bénévoles sont venus soutenir l'activité de l'épicerie ce qui représentent 8 901 heures de bénévolat, soit 5 ETP. Les anciens bénévoles/usagers sont souvent les plus investis en temps et de plus en plus de clients expriment le souhait de faire du bénévolat à l'épicerie. Sur cette même année, 1 271 foyers ont été orientés à l'épicerie soit 3 035 personnes dont 1 503 adultes. Ils ont été orientés par des travailleurs sociaux issus de plus de 20 structures.

Depuis quelques années, Episourire porte également un tiers-lieu, un espace animé pour retisser des liens, pour se faire du bien et retrouver confiance. S'y déroulent des ateliers cuisine animés par des partenaires, de la gym douce, de la relaxation, du dessin ou encore de la couture.

Dans le cadre de l'accompagnement des associations structurantes pour la cohésion sociale et l'équilibre des territoires en terme de lutte contre la précarité, Dijon métropole souhaite soutenir EPI'SOURIRE au regard des actions qu'elle met en œuvre et qui concourent aux politiques développées sur le territoire métropolitain, à savoir :

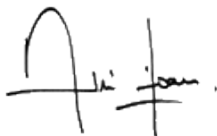
- la lutte contre l'isolement, la précarité et les exclusions,
- l'insertion sociale et l'accès aux droits,
- le renforcement des solidarités,
- le développement social du territoire.

Le Bureau, après en avoir délibéré, décide :

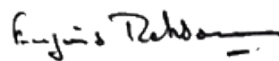
- **d'approuver** la convention jointe à la présente délibération ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer la convention et à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause son économie générale ;
- **d'approuver** le versement d'une subvention de 13 500 € à EPI'SOURIRE ;
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget 2026.

SCRUTIN	POUR : 39	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 4 PROCURATION(S)	

Le 21 septembre 2026
Antoine HOAREAU
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Antoine Hoareau', with a stylized, cursive script.

Le 18 septembre 2026
François REBSAMEN
Président de Dijon métropole

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'François Rebsamen', with a stylized, cursive script.